



N°388 du 1er Mai 2014

Traite négrière : Saint-Louis se souvient.

SOMMAIRE

CINU : Traite négrière : Saint-Louis se souvient	1-3
UNESCO : Un pas en avant pour la promotion et la préservation du patrimoine du pays Bassari au Sénégal	4-5
OMS : Le District sanitaire de Richard Toll en marche vers l'éradication du paludisme	6-7
ONU : Côte d'Ivoire : le Conseil de Sécurité lève les embargos sur les armes légères et les diamants	8

Saint-Louis, ancienne capitale du Sénégal, a célébré la journée mondiale de commémoration de l'esclavage. Traditionnellement célébrée le 25 mars de chaque année c'est le 17 avril 2014 que les élèves du Lycée Cheikh Omar Foutiou Tall, ex Lycée Faidherbe, fraîchement revenus de congés scolaires se sont mobilisés, soutenus en cela par la Mairie et le Centre d'Information des Nations-Unies de Dakar (CINU) pour se souvenir d'une page sombre de l'histoire de la vieille ville.

Dés la veille de la journée dédiée en mémoire des victimes de la traite transatlantique des esclaves, 4 élèves du Lycée Cheikh Omar Foutiou Tall, ex Lycée Faidherbe, s'étaient

Ce bulletin est publié par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Sénégal.
 Adresse : Lot N°20, Route des Almadies, en face Hôtel Azur - BP 154 Dakar (Sénégal). E-mail : unic.dakar@unic.org —
 Site Web : [http : //dakar.sites.unicnetwork.org](http://dakar.sites.unicnetwork.org)



Pièce de théâtre jouée par les élèves du lycée Oumar Foutiou Tall de Saint-Louis ex Faidherbe sur la traite des esclaves

donnés rendez-vous dans les studios de la radio municipale pour animer un plateau en direct, d'une heure, sur la thématique de l'esclavage.



Une vue de l'assistance

Après des semaines de préparation, il importait d'annoncer le calendrier du programme préparé par leur établissement, de donner leur point de vue et surtout de faire connaître la maison des esclaves de Saint-Louis. En effet, la cité a été un lieu de transit pour les personnes capturées. De cette époque subsistent des entrepôts de maisons de commerce ayant participé activement aux transactions d'êtres humains.

Pour revivre cette époque douloureuse, les élèves se sont produits le lendemain, le 17 avril 2014. A travers une pièce de théâtre ils ont retracé la capture, la sélection, l'achat et le marquage au fer rouge des africains qui devaient quitter le continent pour « **un voyage sans retour** » vers les plantations américaines.

Dans la grande salle du Lycée ils ont fait revivre au public, comme s'il y était, la violence qui s'abattait sur des êtres humains dont le commerce d'autrefois se nourrissait. A mesure que les coups pleuvaient sur les acteurs de la pièce, le public retenait son souffle. Puis, comme pour correspondre au thème de cette année, « **victoire sur l'esclavage : Haïti et au-delà** », un à un les acteurs se sont relevés déclamant, chacun à son tour, un poème sur sa fierté d'être noir et sa certitude d'être un jour libre. Dans un message publié à l'occasion de cette journée, le Secrétaire Général de l'ONU avait expliqué qu' « **il s'agit de rendre hommage aux combats antiesclavagistes menés de par le monde et de célébrer le deux cent dixième anniversaire de la République d'Haïti, la première nation à avoir conquis son indépendance grâce à la lutte des hommes et des femmes réduits en esclavage** ».

En plus d'une conférence sur l'esclavage au temps de la traite transatlantique et le rôle joué par Saint-Louis alors comptoir commercial de grande envergure, le chanteur de rap Alassane Doro Djigo, alias Binblass, par ailleurs étudiant et créateur de mode qui valorise le style « **ethnic** », a offert un concert.



Visite d'une ancienne maison des esclaves transformée en école maternelle « Ndatté-Yalla »



La journée avait débuté par une cérémonie officielle réunissant le représentant du Ministre de l'éducation nationale, le représentant du Maire de Saint-Louis, le Proviseur du Lycée Cheikh Omar foutiyou Tall, ex Lycée Faidherbe et la représentante du CINU. Tous les intervenants se sont félicités du choix de Saint-Louis pour abriter les manifestations marquant la commémoration de la journée internationale en hommage aux victimes de la traite transatlantique des esclaves. Au-delà des paroles, ils ont soutenu la jeunesse de la ville par un acte fort. Ils ont ouvert la marche des élèves à travers la ville vers la maison des esclaves qu'ils ont ensuite visitée ensemble. Un bâtiment historique qui est aujourd'hui devenu l'école maternelle et primaire Ndatte Yalla et qui bénéficie du soutien de la municipalité afin que l'architecture d'antan soit conservée et que la mémoire de millions de déportés ne meure jamais.

Un bâtiment historique qui est aujourd'hui devenu l'école maternelle et primaire Ndatte Yalla et qui bénéficie du soutien de la municipalité afin que l'architecture d'antan soit conservée et que la mémoire de millions de déportés ne meure jamais.



Allocation de l'Inspecteur Régional de l'Éducation



Allocation de la chargée de communication du CINU

SAINT-LOUIS EN IMAGES



Allocation du Proviseur du Lycée



Une vue de l'assistance

Un pas en avant pour la promotion et la préservation du patrimoine du Pays Bassari au Sénégal.

Le 19 Avril 2014, le Président de la République du Sénégal, Son Excellence M. Macky Sall, a inauguré le Centre d'interprétation de Bandafassi, une petite communauté se trouvant au cœur du Pays Bassari. Cet événement marque une étape majeure dans la mise en œuvre du projet MDG- F Culture et développement au Sénégal, financé par l'Espagne. Ce projet de 6,5 millions de dollars a commencé en 2008. Il a été coordonné par le Bureau régional de l'UNESCO à Dakar et a été réalisé conjointement avec les organismes des Nations Unies (PNUD, le FNUAP, l'ONUDI, l'OMT) et le Gouvernement du Sénégal.

Lors de l'inauguration, le Président sénégalais a promis de donner un budget annuel de 20 million CFA (\$ 42,000) au Centre culturel de Bandafassi. Le centre culturel à Toubacouta, situé dans le delta du Saloum du Sénégal, qui a été inauguré en mai 2013, recevra le même montant. Le Delta du Saloum a été déclaré site du patrimoine mondial en 2011. Le Président a fait un appel fort



Village Bassari

pour que les populations sénégalaises viennent découvrir la riche diversité du Sénégal et visiter ces deux sites du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pourquoi un centre culturel?

Le Centre culturel de Bandafassi est le fruit d'une stratégie de développement cherchant à fournir une infrastructure culturelle moderne et attrayante à proximité de Kédougou, la ville principale du Pays Bassari. Il comprend une radio communautaire, des salles de réunion, 10 cases récréant le mode de vie de différents groupes ethniques et, 7 cases d'hébergement touristiques. L'objectif du Centre d'interprétation est d'expliquer et sensibiliser tant les populations locales que de tous les citoyens du Sénégal et visiteurs internationaux aux notions de valorisation et de sauvegarde de ce patrimoine.

« Je lance déjà un appel fort pour que la préservation et la promotion du Pays Bassari inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2012, soit comprise comme étant l'affaire de tous, tant des populations locales que de tous les citoyens du Sénégal afin de donner à cette belle région les moyens de son développement culturel et touristique et permettre sa préservation pour les générations futures » a affirmé la Directrice du Bureau régional de l'UNESCO à Dakar Ann Therese Ndong-Jatta.

Une réponse originale

Le paysage Bassari est marqué par des terrasses et des rizières entrecoupées de villages, de hameaux et de sites archéologiques. Les villages Bediks sont formés par des groupes denses de huttes aux toits de chaume escarpés. Les expressions culturelles de leurs habitants mettent en exergue des aspects originaux de pratiques agro-pastorales, sociales, rituelles et spirituelles, qui représentent une réponse originale aux contraintes environnementales aux pressions humaines. Cependant, malgré l'attachement des communautés à leurs traditions, la culture du Pays Bassari est en mutation, notamment en ce qui concerne les jeunes et les contraintes à s'adapter aux dures réalités économiques et sociales qu'ils rencontrent.

Promotion du savoir-faire traditionnel

Le centre d'interprétation jouera un rôle central dans la promotion, la sensibilisation et la valorisation du patrimoine des communautés Bassari, Peulh et Bédik, y compris leurs pratiques et savoir-faire traditionnels. L'UNESCO s'engage dans cette voie aux côtés du Sénégal et en collaboration avec ses partenaires des Nations Unies, à travers tout un travail de formation et de sensibilisation. Cela inclut la création du Ballet Bassari. « **L'UNESCO reste mobilisée, car il s'agit maintenant de capitaliser sur les acquis et consolider des actions de manière durable ensemble avec d'autres partenaires financiers et techniques.** » a dit Mme Ndong-Jatta.

Récemment, dix belles photos du Delta du Saloum et du Pays Bassari ont été exposées sur la façade du bureau de Dakar de l'UNESCO. L'exposition photo est également disponible en ligne pour le grand public.



Filles bassari



Village Bassari

Santé

Journée mondiale de lutte contre le paludisme au Sénégal Le district sanitaire de Richard-Toll en marche vers l'élimination du paludisme.

Alpha Dia, enseignant en exercice depuis 2002 et les élèves de CM2 de l'Ecole Richard-Toll 1 ont laissé une très bonne impression à l'assistance venue suivre la leçon de vie sur le paludisme qui s'est déroulée dans leur établissement scolaire, le 25 avril 2014, lors de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme 2014 au Sénégal.



En effet, le Ministre de la Santé et de l'Action sociale, le Représentant de l'OMS, les autorités administratives et sanitaires ainsi que les élus locaux, venus suivre la leçon de vie sur le paludisme organisée dans cet établissement scolaire du district sanitaire de Richard-Toll à 400 km de Dakar, ont positivement apprécié la participation active des élèves et le niveau élevé

de leurs connaissances sur les signes du paludisme, les modes de transmission, les moyens de prévention et le recours précoce aux soins.

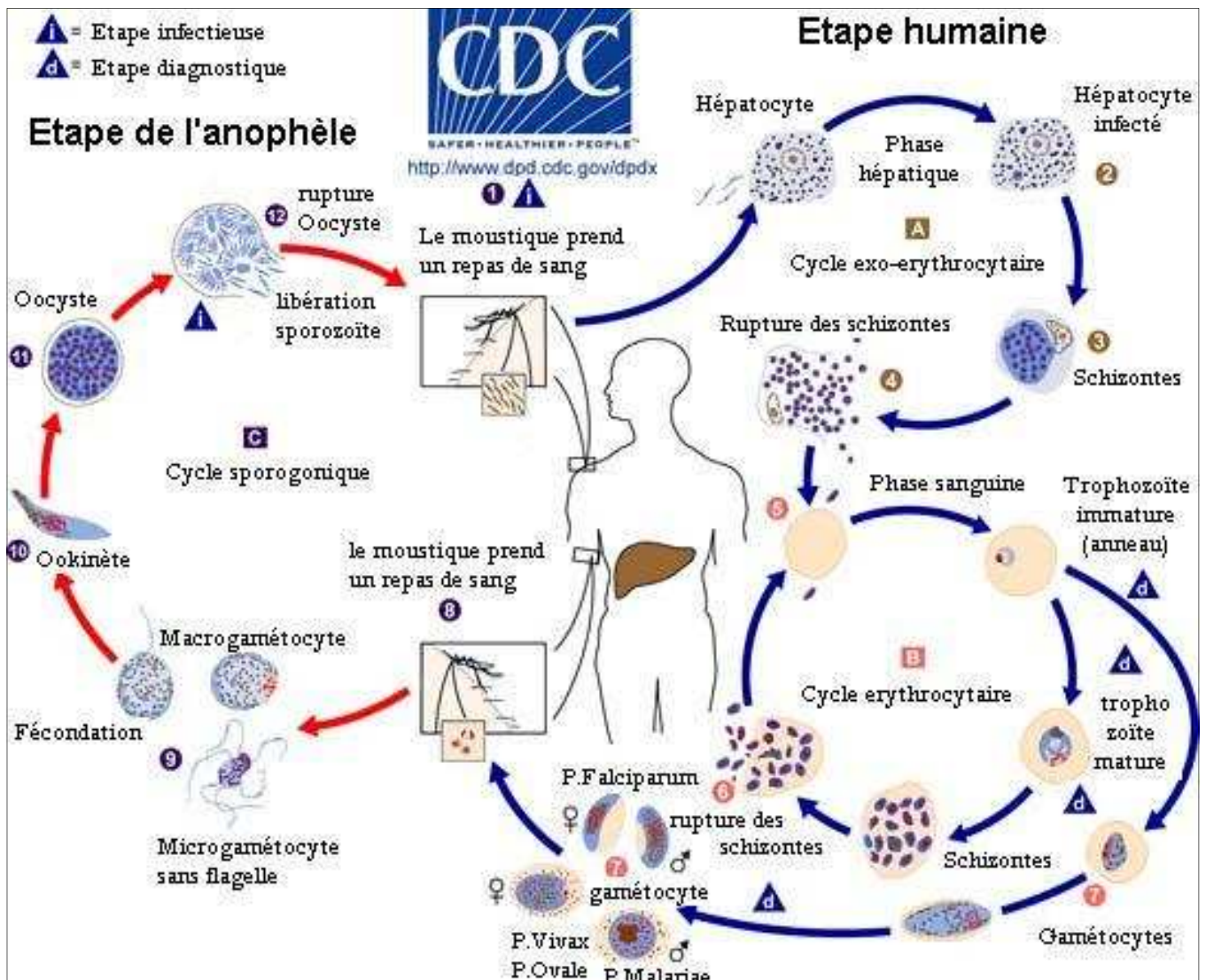
À terme de la leçon de vie, le Pr Awa Marie Coll Seck, s'est réjouie de la bonne collaboration entre le secteur de la santé et celui de l'Education et adressé ses félicitations et encouragements aux élèves pour les bonnes réponses qu'ils ont apportées aux questions posées et leur a demandé d'être des relais dans la sensibilisation sur le paludisme au sein de leur famille et quartiers.

Le Représentant de l'OMS, le Dr Alimata Jeanne Diarra-Nama, a, elle aussi, fortement encouragé l'implication du milieu scolaire dans la prévention du paludisme. « Tout le monde le sait, l'école est la porte d'entrée pour toucher les familles et les communautés », a-t-elle souligné.

Le Représentant de l'OMS a également bien apprécié l'initiative du PNLP d'organiser la deuxième édition de la remise du « Jambar » (héros) de la lutte contre le paludisme organisée le 22 avril 2014 à Dakar. Et le Représentant de l'OMS d'ajouter que par la remise de ces récompenses, le Ministère de la Santé et de l'Action sociale insuffle une nouvelle dynamique aux efforts d'élimination du paludisme avec le projet en cours d'exécution dans le district sanitaire de Richard-Toll.

Situé dans la région médicale de Saint-Louis sur le bord du fleuve Sénégal, le district sanitaire de Richard-Toll est caractérisé par la présence des champs de canne à sucre de la Compagnie sucrière sénégalaise (CSS) et de rizières qui s'étendent à perte de vue et plusieurs canaux à ciel ouvert. Pourtant l'incidence du paludisme y est très faible (moins de 5 cas pour 1 000 habitants) en raison de la faible densité de population, des précipitations et de la bonne accessibilité géographique et financier aux services de santé. D'où le choix du PNLP d'exécuter dans la zone la phase pilote de l'élimination du paludisme au Sénégal. Celle-ci vise à mettre fin à la transmission locale de la maladie. Ainsi, les nouveaux cas de paludisme font l'objet d'une surveillance rigoureuse. Les patients dont la maladie est confirmée par le TDR sont investigués et traités, avec en plus des habitants des concessions les plus proches. Les postes de santé publics, les agents de santé communautaires, l'ONG PATH/MACEPA, les pharmacies privées et la CSS participent aux activités.

Les activités du projet ont également permis de réduire sensiblement les cas de paludisme dans la population générale du district sanitaire, comme l'ont confirmé le Représentant des populations et du Maire de Richard-Toll dont la commune a apporté un soutien financier de 622 millions de F CFA au secteur local de la santé.



Côte d'Ivoire : Conseil de Sécurité

Côte d'Ivoire : le Conseil de sécurité lève les embargos sur les armes légères et les diamants.

Le Conseil de sécurité a levé mardi 29 avril 2014 les embargos sur les armes légères et sur les diamants imposés à la Côte d'Ivoire et a prorogé jusqu'au 30 avril 2015 l'embargo sur les autres armes ainsi que le gel des avoirs financiers et l'interdiction de voyager dont sont frappés certains individus dans le pays. Les mesures interdisant l'importation par tout État de diamants bruts provenant de la Côte d'Ivoire ont été levées en raison des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Système de certification du Processus de Kimberley et dans la gouvernance de ce secteur.



Un Casque bleu de l'ONU avec des armes collectées auprès de milices en Côte d'Ivoire. Photo: ONU/Ky Chung

Dans le préambule de sa résolution 2153, adoptée à l'unanimité, le Conseil se félicite des progrès accomplis dans le sens du rétablissement de la sécurité, de la paix et de la stabilité en Côte d'Ivoire, saluant les efforts que le Président et le gouvernement ivoiriens continuent de déployer pour stabiliser la situation sur le plan de la sécurité, accélérer le relèvement économique du pays et renforcer la coopération internationale et

régionale, notamment resserrer la coopération avec les gouvernements ghanéen et libérien.

La résolution précise par ailleurs que l'embargo sur les armes à la Côte d'Ivoire ne s'applique pas à la fourniture aux forces de sécurité ivoiriennes d'armes exclusivement destinées à appuyer le processus ivoirien de réforme de l'appareil de sécurité, à l'exception de neuf catégories d'armes dont les missiles surface-air et des aéronefs armés, qui devront être approuvés au préalable par le Comité des sanctions.

Aux termes de sa résolution, le Conseil engage vivement le gouvernement ivoirien à autoriser le Groupe d'experts et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) à avoir accès aux équipements faisant l'objet de dérogations au moment de leur importation et avant qu'ils ne soient livrés aux utilisateurs finals. Le Conseil proroge d'ailleurs jusqu'au 30 mai 2015, le mandat du Groupe d'experts qui est de recueillir et d'analyser toutes informations pertinentes sur les sources de financement consacrées à l'acquisition d'armes. Le Conseil décide aussi de reconduire jusqu'au 30 avril 2015 les mesures concernant les opérations financières et les voyages imposées et souligne qu'il compte examiner l'utilité de maintenir sur la liste des personnes soumises à ces mesures les noms de celles qui s'emploient concrètement à promouvoir l'objectif de réconciliation nationale.